

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

**Avis relatif aux prix de spécialités pharmaceutiques
publiés en application de l'article L. 162-16-6 du code de la sécurité sociale**

NOR : TSSS2408583V

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et la société BIOGEN FRANCE SAS et du I de l'article L. 162-16-6 du code de la sécurité sociale, le tarif de responsabilité et le prix limite de vente des spécialités ci-après sont :

Code UCD	Libellé	Laboratoire exploitant	Tarif de responsabilité HT par UCD (en €)	Prix limite de vente HT par UCD aux établissements de santé (en €)
34008 929 334 0 5	TYSABRI 300 mg, solution à diluer pour perfusion en flacon de 15 ml	BIOGEN FRANCE SAS	901,366	901,366

Cette décision entre en vigueur à compter du 1^{er} avril 2024.

Code UCD	Libellé	Laboratoire exploitant	Tarif de responsabilité HT par UCD (en €)	Prix limite de vente HT par UCD aux établissements de santé (en €)
34008 900 129 9 7	TYSABRI 150MG INJ SRG1ML	BIOGEN FRANCE SAS	450,683	450,683

Cette décision entre en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2024.